

AXES STRATÉGIQUES DE L'ANNÉE 2024/2025

- Anticiper et affiner la mise en place des réformes ayant un impact sur la formation : réflexion sur l'augmentation du nombre d'étudiants admis en 2nd année, ouverture de nouveaux terrains de stage, facilitation des échanges des internes hors subdivision.
- Santé numérique : mise en place de l'organisation de la formation initiale de tous les étudiants en Santé et mise en place d'un module préalable de santé numérique en fin de 2nd cycle des études médicales.
- Développer les relations internationales en amplifiant le nombre de stages des étudiants à l'étranger, en facilitant l'accueil et la formation d'étudiants étrangers et en augmentant le nombre de convention avec des UFRs de Médecines / Universités étrangères.
- Amplifier la réflexion territoriale de formation avec la création de postes de Professeurs Associés, de postes de Professeurs, Maîtres de Conférence Universitaires et CCU de territoire, ainsi qu'avec l'ouverture de stages de 2nd cycle temps plein dans les hôpitaux d'Auvergne.
- Poursuivre le processus d'accréditation des études.
- Conclure la convention hospitalo-universitaire.
- Poursuivre le processus d'accréditation internationale.
- Disposer de ressources humaines administratives et techniques stables et en nombre suffisant.
- Sensibiliser les étudiants et les personnels au développement durable et aux responsabilités sociétales et environnementales.
- Promouvoir les postes bi-appartenants.
- Débuter une réflexion sur la construction d'un Institut Santé au sein de l'UCA.
- Développer la réflexion Recherche de site.
- Poursuivre la réflexion bâtiminaire.